

Rachele Raus
Université de Turin, Italie



Jacques Guilhaumou (2018). *Cognition et ordre social chez Sieyès*, Paris, Éditions Kimé, 290 p.

Avec ce livre, Jacques Guilhaumou revient sur l'oeuvre d'Emmanuel-Joseph Sieyès, écrivain philosophe auquel il a dédié plusieurs écrits¹. Cet ouvrage permet également à l'auteur d'analyser le lien entre langue, discours et cognition, prolongeant ainsi les études commencées avec le livre *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts* publié en 2006 (Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté).

En effet, Guilhaumou étudie la manière dont les manuscrits de Sieyès permettent de conceptualiser la philosophie sociale à travers l'invention des néologismes « *socialité* », « *sociabilité* », « *sociologie* », « *socialisme* », « *Assemblée nationale* », « *Tiers-État* », « *pouvoir constituant* » ... Lors de ce processus « généalogique » d'historicisation des concepts, pour paraphraser Foucault, Guilhaumou pose l'événement cognitif en aval de l'événement linguistique qui caractérise la création colingue² de la langue socio-politique révolutionnaire. C'est la raison pour laquelle les notions d'« intentionnalité » du sujet, d'« individu empirique » et de son lien, son « assimilation », avec la nation (« individu-nation ») deviennent centrales dans l'oeuvre de Sieyès.

Se référant à l'image de la statue proposée par Condillac, Sieyès conçoit une « métaphysique politique » qui s'appuie pourtant sur des fondements empiriques³. C'est ce qui caractérise la période « nominaliste » de Sieyès (1770-1780), et que Guilhaumou analyse dans la première partie de son livre (chapitres 1 et 2). Durant cette période, la langue est essentielle et se caractérise selon le principe analogique qui permet aux catégories linguistiques de n'exister que dans le rapport avec leur extension empirique (p. 55). C'est la raison pour laquelle les néologismes inventés par Sieyès sont insérés dans ses Tableaux analytiques⁴, puisque l'ordre analytique est connaturel à la pensée et aux mots. La langue politique inaugurée par Sieyès est donc la langue de l'action de l'individu empirique (langue empirique) qui, à travers la relation avec les autres qui lui est également connaturelle (il s'agit de la notion

de « sociabilité »), crée le tiers commun et déclenche le processus cognitif sur lequel la création néologique de la langue politique, et donc l'objet socio-politique aussi (l'opinion publique, la nation, l'institution...), se fonde.

Selon cette logique, qui considère le concept d'« ordre » comme constitutif, le législateur, et avant lui l'observateur-philosophe, devient essentiel. Si l'observateur-philosophe analyse l'individu empirique et son lien avec la nature et les autres individus, c'est le législateur qui permet de poser la communauté politique dans un *continuum* entre l'ordre naturel et l'ordre social. Ainsi, la condamnation de l'abus des mots de l'aristocratie française se justifie par le « régime de vérité » des notions politiques et par la volonté d'appuyer toute métaphysique politique sur l'empiricité (p. 85).

La pensée est action, puisque l'ordre analogique permet de poser l'abstrait comme consubstantiel au concret. Par conséquent, l'aspect cognitif et métaphysique est le fondement même de la réalisation des catégories pragmatiques. L'individu devient donc central, car la cognition de la réalité empirique individuelle anticipe l'expression qui fonde la langue politique. L'individu procède alors vers l'institution (naturelle, sociale et politique) et instaure l'ordre social qui est la conséquence même de l'ordre naturel, l'individualisme ne s'opposant pas à l'holisme.

Dans le deuxième chapitre de l'ouvrage, ce mécanisme s'éclaircit lors de la création de l'ordre social avec les néologismes « socialisme » et « sociologie », qui permettent à des idées communes inédites d'émerger. Ces mots sont inscrits également dans des tableaux analytiques où la sociologie et l'art social renvoient aux rapports sociaux, rapports qui ne s'opposent pas à la nature mais qui font partie de la nature humaine. Les principes éthiques qui inspirent l'action rentrent donc dans le domaine de la sociologie. Par conséquent, c'est l'art social qui établit les finalités de la notion d'utilité (p. 125), en prenant en compte les besoins humains. En revanche, c'est à l'institution de s'intéresser aux habitudes morales individuelles afin d'en tirer des résultats sociaux. Pour ce faire, l'individu empirique est « assimilé » à un organisme plus large, où il ne se dissout pas mais auquel il participe (association politique) pour créer le social, puis le politique.

L'art social, qui est le fondement de la science politique, permet l'émergence de l'individu-nation à partir d'une logique de l'ordre qui est analysée dans la deuxième partie du livre (chapitres 3 et 4). Cette logique justifie le lien entre la réalité et le discours, et le passage de l'ordre cognitif à un nouvel ordre des choses, qui peuvent donc être dénommées par des néologismes. On passe alors à l'ordre social et politique, en considérant ce dernier comme ordre « commun ». De l'ordre naturel de l'individu empirique à l'ordre social et puis à l'ordre politique de

l'individu-nation, la notion du tiers commun devient centrale parce qu'elle est au cœur de la connaissance et de l'art social. C'est donc un ordre pratique qui s'instaure et qui vise le progrès de l'homme et le bonheur de l'individu. Pour ce faire, les besoins de l'individu et les besoins sociaux doivent aller de pair pour poursuivre le bonheur et l'intérêt communs. L'ordre pratique se réalise concrètement dans l'ordre politique grâce à un représentant commun, le Tiers État. C'est ce dernier qui, étant instruit dans la langue commune nationale, peut concevoir le nouvel ordre des choses et légitime, de ce fait, le législateur, en posant les prémisses pour gouverner les individus. Sieyès ne considère le gouvernement ni comme pouvoir exécutif ni comme administration, mais comme pensée responsable, expression de la capacité de diriger l'action au nom des nécessités naturelles. D'après cette vision, le peuple est conçu comme objet qui s'identifie à la nation grâce à la médiation de la notion de Tiers État. Il est donc entendu de manière nouvelle par rapport à la langue corrompue des Jacobins révolutionnaires de la période de la Terreur⁵, qui considéraient le peuple comme un ensemble de personnes ignorantes et passionnelles et qui attribuaient aux mots des sens confus, ce qui avait fini par détourner la pensée et l'action révolutionnaires. Pour Sieyès, le peuple est au cœur même du concept de l'individu-nation et devient le fondement de la politique moderne. Par conséquent, la nation est l'élaboration d'un tiers commun et d'une volonté commune à travers un processus d'assimilation entre individus empiriques qui ne s'estompent pas dans cet organisme social mais qui créent quelque chose qui leur est « commun ». Dans cet ordre nouveau, l'opinion n'est pas publique mais « commune » et, en tant que telle, elle instaure la souveraineté populaire et lui donne des limites justes. Le gouvernement transforme alors la volonté commune en volonté sociale en acte (p. 224) et accomplit le mouvement de l'homme libre (mouvement libéral) passant de l'empiricité de l'individu empirique à l'abstraction de l'individu-nation.

Dans ses conclusions, Guilhaumou souligne le rôle de Sieyès par rapport à l'invention de la « posture sociologique » et de sa légitimation en tant que science sociale. L'auteur se positionne par rapport à deux courants de pensée, selon lesquelles la sociologie et la pensée sociologique découleraient :

1. de l'illuminisme et de la méthode analytique, notamment de l'œuvre de Montesquieu et d'Auguste Comte ;
2. du sentiment anti-lumières qui suivit la Révolution française et qui était contraire aux notions d' « individu », de « progrès⁶ »...

D'après Guilhaumou, il faut repenser ces approches, en partant de la définition que Sieyès a fourni du néologisme « sociologie ». En effet, il le différencie de l'art social et le définit comme les relations humaines à l'intérieur de l'« organisme

social ». L'hypothèse de Guilhaumou est que la science sociale n'a été élaborée ni par l'analyse sociale des Lumières ni par la réflexion contre-révolutionnaire sur la société mais qu'elle a été rendue possible par le moment nominaliste de 1770-1780, lorsque Sieyès conçoit la réalisation sociale des citoyens dans un tout organique (p. 266). Par conséquent, Guilhaumou souligne que la naissance de la sociologie ne peut pas se réduire aux études de Comte. Au contraire, elle doit être repensée et historicisée par rapport à l'émergence d'une philosophie sociale qui s'est élaborée autour de l'émancipation sociale et de la science politique et qui a donné la centralité au peuple, en rendant possible le fait même de conceptualiser la science sociale avant qu'elle ne soit décrite par les penseurs successifs. C'est sans doute la raison pour laquelle, conclut Guilhaumou, Sieyès a inséré dans la même page les néologismes « sociologie » et « socialisme » ...

Notes

1. Cf. *Sieyès et l'ordre de la langue. L'intervention de la politique moderne* (Paris : Éditions Kimé, 2002) ; la collaboration au 2^e livre des manuscrits de Sièyes (1770-1815) qui a été publié par l'éditeur Honoré Champion en 2007 ; la coédition du livre *L'invention de la société. Nominalisme politique et science sociale au XVIII^e siècle*, publié à Paris par l'École des Hautes Études en Sciences Sociales en 2004. Il a également publié plusieurs articles et essais sur Sièyes, comme, entre autres, l'article *De 'société' à 'socialisme' : l'invention néologique et son contexte discursif*, rédigé avec Sonia Branca-Rosoff et paru dans la revue *Langage & Société* en 1998 (nn° 83-84, p. 39-77).
2. La notion de *colinguisme* a été introduite par Renée Balibar (cf. *L'institution du français. Essai sur le colinguisme des carolingiens à la République*, 1985 ; *Le colinguisme*, 1993). L'auteure la définit comme « l'association de certaines langues d'État dans un appareil de langues où elles trouvent leur légitimité et leur matière à exercices ». Il s'agit donc de la relation entre langue instituée comme le français et le latin à l'époque de Sièyes.
3. Dans l'œuvre de Sièyes, la relation entre l'abstraction et l'empiricité est connaturelle, comme le dit souvent Guilhaumou.
4. Ces Tableaux sont insérés en annexe (p. 279-283).
5. Sieyès dénomme la Terreur en introduisant le néologisme « *ré-totale* ».
6. Par exemple, ses études récentes de Jacques Vatin parlent de la position « réactionnaire » du député de l'Assemblée législative Pierre-Edouard Lemontey.